

## Le Mot de Madame Le Maire :

L'été s'achève sur une saison vivante et réussie grâce aux touristes, aux commerçants et aux associations. Cependant, cette année encore, nous avons subi des incivilités très diverses. Une réflexion est menée pour les faire diminuer et disparaître. Nous en reparlerons.

La saison estivale a été riche en événements : Pirouésie avec ses spectacles, ses ateliers et ses animations de rue, l'Art en soi avec son exposition d'œuvres d'art et son concours de dessin, les vide-greniers, les feux d'artifice, les randonnées, la gym, le C.S.L.P, la SNSM et le ball-trap, les mercredis de Rémi avec la brocante et les antiquaires, les marchés du dimanche, ceux du terroir, et aussi la pétillante et spectaculaire fête de la plage ainsi que la fervente et émouvante bénédiction de la Mer. D'autres activités ont eu lieu en continu : le cinéma, la bibliothèque, la petite fête foraine et la venue de plusieurs cirques. Le club de loisirs pour les enfants a fonctionné au Pont, tout l'été et des activités variées pour les adolescents étaient proposées à la plage. Deux journées « foot des plages » très suivies et un après-midi judo bien encadré ont également eu lieu. L'aire de jeux, près de la bibliothèque a été appréciée, elle sera bientôt clôturée. Au camping, la saison a été bonne dans l'ensemble. La vidéo-surveillance, le wifi et quelques nouvelles animations ont amélioré le quotidien des usagers.

Avec les adjoints et les services techniques, nous préparons la rentrée : celle des classes dans une école colorée, accompagnée d'achat de matériel, de travaux et aussi l'accueil d'un nouveau directeur. La rentrée, c'est aussi l'heure pour nous d'évoquer avec vous les grands projets qui vont démarrer : la protection de la dune et Aquatour, le P.L.U, le lotissement près de la Mairie, l'assainissement à l'Eventard et l'accessibilité.

Bonne rentrée à tous, le travail ne manque pas.

Noëlle LEFORESTIER

## En Bref :

### ☞ Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 :

#### • Lieu de vote :

A compter de ce prochain scrutin, les électeurs sont invités à venir voter à l'ancienne mairie de Pirou Pont - 15, rue des Ecoles.

#### • Inscriptions sur les listes électorales :

Les demandes doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes ou en cas d'indisponibilité, adressées par correspondance en utilisant le formulaire disponible en mairie ou en ligne, ou être présentées par un tiers dûment présenté.

Les demandes peuvent être effectuées toute l'année. Néanmoins celles déposées entre le 01/01/2015 et le 30/09/2015 permettront de voter dès le 1er décembre 2015, alors que celles reçues entre le 01/10/2015 et le 31/12/2015 ne permettront de voter qu'à compter du 01/03/2016.

#### • En cas de changement de domicile à l'intérieur de la commune :

Les électeurs sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie afin de permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

### ☞ Nouveaux horaires de la mairie :

Lundi et jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h30

Mardi et vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30

Mercredi : 8h30 – 12h00

Dernier samedi du mois : 10h00 – 12h00

### Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00

## En Bref :

☞ **TNT** : Depuis mars 2010 et le passage au tout numérique de la télévision, certains d'entre vous rencontrent toujours des difficultés de réception de la TNT. Afin d'améliorer la réception, trois réémetteurs ont été implantés et il est possible qu'il soit nécessaire de réorienter votre antenne râteau vers ces nouveaux émetteurs. Sachez qu'une aide financière peut vous être attribuée pour réorienter votre antenne ou pour installer une parabole.

- Pour plus d'information sur le dispositif:  
Internet : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
Tél : 09.70.81.88.18
- Pour obtenir le formulaire d'aide financière :  
Rendez-vous à la mairie ou  
Contactez-nous au 02.33.46.41.18

### ☞ **Accueil Emploi :**

Créée en 1988, cette association a pour mission d'accueillir, d'accompagner et de mettre à disposition des personnes sans emploi auprès de particuliers et de professionnels pour divers travaux.

Besoin d'aide pour des travaux d'entretien, des travaux de bricolage, du repassage... pensez-y ! Pour des travaux ponctuels ou réguliers, sur simple appel téléphonique un personnel adapté pourra être mis à votre disposition moyennant un tarif compétitif.

- Téléphone : 02.33.19.10.80
- Internet : <http://accueil-emploi.wifeo.com>

### ☞ **Foire aux bulots : les chiffres définitifs...**

Nous avons évoqué avec vous le succès de la dernière Foire aux bulots lors du précédent bulletin municipal. Aujourd'hui, au regard des chiffres qui nous ont été transmis, nous pouvons conclure à une véritable réussite de cette 20<sup>ème</sup> édition puisque le budget réalisé de cette manifestation se solde par un excédent d'environ 300€ en tenant compte de la subvention de 5400€ votée par le conseil municipal, divisant ainsi par 5 la facture à charge de la collectivité les années précédentes.

☞ **HLM** : Manche Habitat démarre un programme de réhabilitation de 17 logements à la Calière

## Vie Scolaire et péri scolaire :

☞ **Rentrée des classes** : la rentrée aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre 2015 à partir de 9h00.

A l'occasion de cette rentrée, nous accueillerons M. CARPENTIER comme nouveau directeur de l'école.

L'équipe enseignante comporte désormais 4 professeurs des écoles et 2 ATSEM qui se répartiront ainsi :

- Maternelle TPS / PS / MS :  
Mmes Béatrice MALHERBE et Eva RICHARD
- Maternelle GS / CP :  
M. André CARPENTIER et Mme Florence DUBOS
- CE1 / CE2 : Mme Carole GONTIER
- CM1 / CM2 : Mme Michèle JAMES

Afin de redynamiser notre groupe scolaire, l'ensemble des façades extérieures a été repeinte au cours de l'été. Nous souhaitons donc à tous, enfants, parents et équipe pédagogique, une bonne rentrée riche en couleurs...

### Le Tourisme

☞ **Au «Clos Marin», un premier bilan très satisfaisant:**

Au camping, l'avant saison, avec ses traditionnels « ponts », a d'emblée été marquée par des taux de fréquentation en hausse par rapport à 2014 et cette tendance s'est ensuite maintenue sur l'ensemble de la saison. A titre d'information, vous trouverez ci-dessous les taux de réservations de 2014 et 2015 (toutes réservations confondues) :

	2014	2015
<b>Avril</b>	40,13%	45,26%
<b>Mai</b>	41,99%	48,90%
<b>Juin</b>	53,74%	55,39%
<b>Juillet</b>	73,58%	74,61%
<b>Août (jusqu'au 17/08)</b>	89,54%	90,42%

Quant à la fréquentation des camping-cars, elle apparaît également en hausse, passant de 4,90% en 2014 à 6,29% en 2015.

# **Tour d'Horizon des Derniers Conseils Municipaux :**

## **☞ Séance du 16 juillet 2015 : Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) / aides accordées aux particuliers**

Plusieurs dossiers ont été étudiés dans le cadre du SPANC par les services de la communauté de communes du canton de Lessay et ont reçu un avis favorable concernant l'octroi d'aides aux particuliers (5 dossiers déposés, 3 dossiers subventionnés).

## **☞ Séance du 16 juillet 2015 : Syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM)**

### **• Modification du programme d'effacement de réseaux :**

Suite à l'étude des dossiers d'effacement de réseaux envisageables sur la commune, en collaboration avec les services du SDEM et afin de tenir compte des travaux relatifs à la mise en place de la fibre optique par le Syndicat Mixte Manche Numérique à Pirou plage, le conseil à l'unanimité a décidé de différer les travaux concernant le village de la Vignonnerie afin de prioriser les travaux des rues suivantes : rue d'Annoville, rue Fernand Lechanteur et rue François Enault.

Le montant estimé pour l'ensemble de ces travaux est de 117 000 € HT dont un reste à charge pour la commune à hauteur de 30 % soit 35 100 € HT. Ce montant étant inférieur au budget de 43 000€ initialement prévu pour le village de la Vignonnerie, les travaux sur le secteur de Pirou Plage pourront être réalisés sans modification budgétaire

### **• Conseil en énergie partagée / état des lieux :**

Le conseil en énergie partagée (CEP) est un service de proximité qui propose de mutualiser les compétences d'un technicien énergie entre plusieurs collectivités. Ce conseiller peut :

- Réaliser un bilan énergétique de la collectivité sur l'ensemble de son patrimoine (Bâti, éclairage public, véhicules) et proposer des pistes de réduction de dépenses
- Réaliser un état des lieux des installations communales
- Assurer un suivi énergétique personnalisé sur 3 ans
- Apporter un appui technique sur les projets de rénovation et de construction de la collectivité
- Sensibiliser les élus et les utilisateurs des bâtiments publics sur les questions d'énergie

Le coût estimé par habitant pour ce service est de 2 € par an avec un minimum forfaitaire de 500€. La réduction des coûts est quant à elle estimée de 2 à 5 € par habitant par an en moyenne. Le conseil à l'unanimité a validé la signature de la convention proposée par le SDEM dans le cadre du CEP.

## **☞ Séance du 18 juin 2015 : Eclairage**

Un devis initial avait été signé en 2014 concernant la mise en place d'éclairages extérieurs des abords de la nouvelle mairie. Celui-ci prévoyait l'implantation de 9 appareils répartis entre le parking de la mairie et l'accueil du centre de loisirs ainsi que la mise en place de trois appliques murales en façade de la mairie pour un montant de travaux de 26 638.80 € TTC.

Le conseil à la majorité a validé les modifications suivantes : maintien de 4 appareils sur le parking de la mairie et de l'accueil du centre de loisirs et installation des 5 autres au niveau du parking de la salle polyvalente (jonction entre les 2 parkings du Haut Perché) afin de permettre la création d'un réseau d'éclairage public sur cet emplacement qui n'en disposait pas jusqu'à présent.

## **☞ Séance du 18 juin 2015 : Mats « la Bergerie »**

Suite au litige opposant la commune à la famille de monsieur et madame KAHIA DESHEULLES au sujet de l'implantation de 2 candélabres d'éclairage public sur leur propriété en juin 2012, et en conformité avec le jugement du tribunal administratif, un devis a été demandé à la SARLEC afin de procéder à la dépose de ces mâts. Celui-ci s'élève à 1 050 € TTC et a été validé par le conseil à la majorité.

Cette dépense vient s'ajouter aux 4194,10€ déjà versés au titre des préjudices subis et divers frais de justice.

# Zoom sur les Réalisations et Projets :

## ☞ Travaux / achats de matériel :

- Au camping, plusieurs investissements ont été réalisés tels que la couverture wi-fi, l'acquisition d'un système de surveillance vidéo, l'achat de petit matériel (taille haie, nettoyeur haute pression...) ou l'adhésion à la fédération française de camping-car qui permet de proposer aux nombreux adhérents une nuitée pour deux personnes à un prix attractif.

- Au Centre de Loisirs :

Achat d'une aire de jeux

Achat de petit mobilier et petit matériel: raquettes, panneaux de basket, ballons...

Aménagement du bac à sable

- A l'école :

Rénovation des peintures des façades extérieures

Installation d'un chauffage dans les sanitaires de la maternelle (en cours)

Achat de deux vidéos projecteurs et écrans

Achat de petit matériel (meubles, tapis...)

- Au niveau des services techniques et bâtiments communaux :

Remplacement des extincteurs et blocs de secours

Achat d'un véhicule benne

- Au stade :

Pose de 4 nouveaux projecteurs au terrain de football et rénovation des projecteurs du terrain de pétanque

## ☞ Création d'un nouveau lotissement :

La DDTM nous a confirmé la possibilité de procéder dès maintenant à la réalisation d'un plan d'aménagement des terrains situés derrière le parking de la mairie (parcelle BE 8) en vue de la création d'un lotissement. Afin de permettre le démarrage de ce projet, une consultation a été lancée et un bureau d'étude a été retenu.

## ☞ PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Le conseil communautaire lors de sa séance du 2 juin dernier a décidé de ne pas procéder à la modification des statuts relative à la mise en œuvre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). En effet lors de cette séance, il a été précisé que la mise en place d'un PLUI avant le 31 décembre 2015 aurait pour principales conséquences d'annuler les procédures de PLU en cours sur les communes de Créances et Pirou et de retarder la possibilité pour ces communes de disposer d'un document d'urbanisme conforme à la réglementation tout en bloquant ainsi tout développement des communes jusqu'à la validation du PLUI.

Les services de la DDTM consultés, ont confirmé l'impossibilité pour la communauté de communes d'élaborer un PLUI et de terminer en parallèle les révisions des POS engagées sur le territoire.

C'est pourquoi, il a été décidé de poursuivre les démarches engagées de révision du POS en PLU et de procéder à l'étude des offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres qui a eu lieu à cet effet en 2014. Un bureau d'étude vient d'être choisi.

### ☞ **Protection des dunes :**

Une réflexion a été menée dans le cadre de la protection des dunes, particulièrement au niveau de l'éstran en face de l'ex-site Aquatour. Afin de protéger le bord des dunes, il est prévu de privilégier l'utilisation du chemin existant le long du cordon dunaire qui va du boulevard sous la dune jusqu'à Armanville. A cet effet, il est envisagé de mettre en place des fascines ainsi que des panneaux de sensibilisation à la préservation de la dune.

### ☞ **Radar pédagogique :**

Le test d'un radar pédagogique au « village de la Barberie » a été effectué durant une quinzaine de jours fin août grâce aux services du Conseil Départemental qui nous ont prêté un appareil. Suite à cette expérimentation, nous évaluerons la pertinence de l'installation définitive d'un tel dispositif sur ce secteur.

### ☞ **Ordures ménagères :**

Courant septembre 2015, la communauté de communes procédera à l'enlèvement de tous les bacs destinés à collecter les sacs d'ordures ménagères et jusqu'à présent positionnés en différents lieux de la commune. Le ramassage des ordures ménagères se fera désormais exclusivement « au porte à porte » les lundis et jeudis matins. Cette décision de la communauté de communes a été prise suite aux nombreuses incivilités constatées sur les points de collecte.

Respectons l'environnement, poursuivons et améliorons le tri sélectif.

## **L'Echo des Associations :**

### ☞ **Les Tréteaux Pirouais :**

Il ne reste plus que quelques semaines, quelques réglages et quelques coups de peinture sur un décor encore fabuleux avant la première représentation des "tréteaux Pirouais". Cette année vous sera présentée « Un stylo dans la tête », pièce comique de Jean Dell.

Victor Aubrac est un auteur de théâtre à succès, il réunit ses meilleurs amis pour leur annoncer une grande nouvelle, il s'est inspiré d'eux pour écrire une comédie hilarante. La réaction de ses amis est unanime, c'est la consternation. Ce qui devait être une soirée de fête vire au règlement de compte.

Le spectacle aura lieu à la Salle Polyvalente Claude Massu à Pirou Plage le samedi 3 et dimanche 4 octobre 2015 ainsi que le vendredi 9 et samedi 10 octobre 2015 (20h30 le vendredi et samedi, 15h le dimanche).

Tarifs : 8€ /adulte et 4€ / enfant jusqu'à 14 ans. Renseignements et réservations auprès de Simone et Louis Renouf au 02.33.46.48.39 et des acteurs.

Retrouvez l'actualité de la troupe sur la page Facebook "Les Tréteaux Pirouais".

## ☞ Club de Gymnastique Volontaire Pirou - Créances - Lessay :

Les séances au prix de 2€ (ou forfait annuel) durent une heure et sont dispensées par des animatrices diplômées FFEPGV. Les adhésions sont ouvertes à toute personne de plus de 18 ans (16 ans pour la zumba). Vous hésitez ? Venez nous voir ou mieux venez essayer ! (2 séances découvertes gratuites).

REPRISE DES COURS : (mêmes activités, mêmes lieux, mêmes heures, mêmes animatrices, mêmes prix) :

- Zumba : lundi 7 septembre à 19 heures (salle polyvalente à Pirou-Plage)
- Gym Santé à CREANCES : mercredi 9 septembre à 10 heures (salle multi-activités du Vivier à Créances)
- Gym Santé à PIROU : vendredi 11 septembre à 11 heures (salle polyvalente à Pirou-Plage)
- Gym Douce-Gym Zen à CREANCES : jeudi 10 septembre à 10 heures (salle multi-activités du Vivier à Créances)
- Gym Douce-Gym Zen à PIROU : mercredi 9 septembre à 17 heures (salle polyvalente à Pirou-Plage)
- Marche à bâtons : mardi 15 septembre : RDV 14H30- Forêt de Pirou. Parking de l'étoile, avant le lieu-dit : Far West
- Manch'eau : samedi 05 septembre : RDV à 14h30 au chalet en bois devant le camping municipal de Pirou.

### INSCRIPTION-PRIX-PAIEMENT :

Les inscriptions se font auprès de Josette Diot (Secrétaire du Club) en début de séance jusqu'à la fin septembre et sur présentation d'un certificat médical.

Forfait annuel : Zumba: 60 €, Gym: 50 €, Marche à bâtons: 20 €, Manch'eau: 10 €, auquel il faut ajouter une fois le prix de la licence FFEPGV de 25€50 (16 euros:-18 ans) obligatoire. Réduction si plusieurs activités. Les jeunes peuvent utiliser la carte " cart@too ".

Contact:

Alain Chaignon au 02.33.45.89.56 ou Josette DIOT au 06.64.82.92.31 ou [gv.pirou.creances.lessay@gmail.com](mailto:gv.pirou.creances.lessay@gmail.com)

## ☞ Anciens Combattants :

- Programme du 11 novembre 2015 :
  - Messe à Lessay à 11h00
  - Au monument aux Morts de Pirou : cérémonie commémorative vers 12h15 puis vin d'honneur à la Grange de Dîmes suivi d'un repas.

## ☞ L'Art en Soi :

Le 6e salon de l'Art en Soi qui s'est tenu du 28 juillet au 5 août, a connu un vif succès et une fréquentation exceptionnelle. Environ 800 personnes ont admiré les œuvres d'Alain Hennequin, invité d'honneur, et des 27 artistes qui ont exposé. Les visiteurs nous ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité des œuvres et leur diversité. Les participants aux cours animés par Xavier Marze et aux ateliers durant l'année ont aussi exposé leur travail qui a pu être apprécié. Le prix de la Municipalité a été attribué à Bernard Scarpa pour un pastel, et le prix du public à Kim Chi Nguyen pour un nu. Les œuvres de Claude Hidrio ont suscité un vif intérêt.

Pour la première fois, L'Art en Soi a organisé un concours des peintres dans Pirou. Le premier prix a été attribué à D. Legueltel pour son tableau du manège et le prix amateur a été remporté par H. Lejeune pour un pastel peint à la Bouillote. Deux ados ont également été récompensés pour leur travail.

Les activités de L'Art en Soi reprendront dans les locaux du presbytère à Pirou bourg à partir du 7 septembre 2015 :

- cours de dessin et multitechniques avec X. Marze le lundi de 14h30 à 17h30
- cours de peinture le mardi matin avec X. Marze
- cours multitechniques le mardi soir 19h30
- atelier de pratiques artistiques le mercredi toute la journée.

Des stages de techniques différentes seront organisés au cours de l'année avec F. Papail et B. Scarpa.

Renseignements et inscriptions au 06 30 92 62 31 ou 06 27 80 51 27.

### ☞ **Pirouésie 9ème Edition, le Rendez Vous de l'Eté, du 19 au 24 juillet 2015 :**

Le 9e festival d'été Pirouésie a comblé nos espérances. Le public, les habitants, les commerçants, les élus, l'équipe organisatrice : tous se sont réjouis de la fréquentation record des spectacles et des ateliers, de l'impeccable qualité des manifestations, de l'in vraisemblable diversité du programme. Poésie, théâtre, cinéma, musique, collage, gravure, slam, farniente, danse, marche à pied, arts de la rue, sans oublier le voisinage d'un libraire complice... Existe-t-il ailleurs un festival qui oserait inviter des majorettes au milieu d'un ballet contemporain ? Ou encore lancer 150 danseurs dans un bal endiable au son d'authentiques instruments de la Renaissance ? Cela n'arrive qu'à Pirou ! Raison de plus pour recommencer l'année prochaine. Retenez déjà la semaine du 1er au 5 août 2016.

Auparavant, PNHPPH (Pirouésie n'hiberne pas, Pirouésie hivernisée) se déroulera du 22 février au 1er avril 2016. Nous en reparlerons dans le futur numéro de Pirou-Info.

En attendant, rendez-vous au Forum des Associations, vendredi 4 septembre 2015 à partir de 17h au Collège de Lessay.

### ☞ **Pirou M'intéresse :**

Reprise des balades de l'automne :

- le 21 septembre à MILLIERES : ancien stade, route de Lessay/Périers
- le 5 octobre AGON : l'école de voile
- le 19 octobre ANNEVILLE SUR MER : Parking de l'église

### ☞ **C.S.L.P :**

Reprise de l'art floral le 22 septembre et le 20 octobre, salle Claude Massu aux heures habituelles.

### ☞ **Club Loisirs des Aînés :**

Reprise des activités du club loisirs des Aînés :

- Le 13 et 17 septembre 2015 : jeux et goûter
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2015 : jeux et anniversaires du 3ème trimestre
- Le 15 octobre 2015: repas club
- Une sortie à la cité de la mer est prévue le 29 septembre 2015. Pour les inscriptions et informations, se renseigner au 02.33.45.42.76 à partir du 3 septembre 2015.

## ☞ AUENP :

Créée il y a 5 ans, l'AUENP (association des utilisateurs d'engins nautiques de Pirou) a pour objectif de permettre de pratiquer les activités nautiques tout en favorisant une occupation harmonieuse de l'estran entre plaisanciers et plagistes. A son assemblée générale du 10 Août, en présence de Mme le maire, l'association a fait le point sur les dossiers en cours.

Les travaux de reprofilage de la cale sud devant favoriser son utilisation et soulager la cale nord en période estivale, seront engagés avant la fin de l'année. Un chenal d'accès par la passe sud, en accord avec les autorités maritimes et financé par la Municipalité et une participation de l'AUENP sera opérationnel dans quelques semaines.

L'association est partante pour participer à la prochaine campagne de comptage de homards dans la « réserve » sous la responsabilité des services du S.M.E.L. (Synergie Mer Et Littoral). L'association insiste sur le nécessaire respect des règles de bonne conduite sur l'estran. Elle demande à tous les utilisateurs d'engins nautiques de respecter les zones de mise à l'eau, de rouler lentement, de ne pas circuler deux heures avant et après la marée haute (heure du bain) et de ne pas traverser la plage d'une cale à l'autre. L'AG a adopté le principe de la diffusion d'un courrier commun de la Municipalité, de l'AUENP et de toutes les associations qui le souhaitent rappelant ces règles de sécurité, à tous les demandeurs d'un laissez - passer d'accès à l'estran.

Pour tout contact :

- Gilles LECROSNIER 02 33 45 54 28
- Pierre YON 06 88 45 51 13

## ☞ Cinéma de Pirou :

Saison estivale très positive grâce à une programmation de qualité qui a fait le bonheur des petits et des grands. Nous envisageons en septembre ou octobre 2015, la projection du film « La Terre Penche » en présence de son réalisateur ; film tourné à Pirou et présentant la vie d'une station balnéaire hors saison estivale.

Le cinéma de Pirou sera fermé du 9 au 15 septembre 2015 afin d'accorder un repos bien mérité aux deux projectionnistes. Quelques difficultés liées aux cartes d'abonnement ont été rencontrées ; celles – ci pouvant maintenant être utilisées dans les trois sites de notre association : Pirou, Hauteville et Agon - Coutainville. Toute l'équipe du cinéma vous remercie pour votre fidélité.

Pendant la période de fermeture du 9 au 15 septembre, un nettoyage complet du cinéma sera assuré par une société extérieure financée par la Mairie.

## ☞ Bibliothèque :

A compter du 6 septembre 2015, la bibliothèque de Pirou ouvre ses portes tous les dimanches de 10 heures à midi. Le droit d'inscription est de 10 € pour toute la famille et pour une durée de 12 mois. Le prêt est de 1 € par livre et gratuit pour les enfants des classes primaires.

Vous avez tout votre temps pour lire les livres empruntés mais nous vous remercions de bien vouloir rapporter les nouveautés dans les 15 jours afin d'en faire profiter le plus grand nombre.

Vacances de la Toussaint : en complément des dimanches, la bibliothèque sera également ouverte, aux mêmes heures, les mercredis 21 et 28 octobre 2015.

Contact : bibliothequedepirou@yahoo.fr